

Laurence ABEILLE et Claire LEMEUNIER

Candidates aux élections
législatives des 10 et 17 juin 2012

6^{ème} circonscription du Val-de-
Marne (Fontenay-sous-Bois, Saint-
Mandé, Vincennes)



Accord d'union PS/EELV

V – Bâtir une République
nouvelle

Bâtir une République nouvelle

- **Une crise de confiance** existe entre les citoyens et la politique : l'abstention et le populisme en témoignent. La « *République irréprochable* » promise par l'ancien président Nicolas Sarkozy n'a jamais vu le jour.
- La tentation oligarchique s'est doublée d'une amplification du **système monarchique** de la Vème République : omniprésidence, mise au pas systématique du Parlement, asservissement de la Justice, contrôles des nominations à tous les emplois de la haute fonction publique.

Notre République va mal, notre démocratie étouffe. Nous voulons la faire respirer. Bâtir une République nouvelle, c'est refaire de la séparation des pouvoirs la matrice de notre République.

1) Refaire de la séparation des pouvoirs la matrice de notre République

Les pouvoirs excessifs du Président de la République seront réduits ou encadrés :

- Réforme de son statut pénal pour qu'il soit responsable des actes qui ne relèvent pas de sa fonction.
- Suppression de son droit d'expression devant le Congrès.
- Limitation de son pouvoir de nominations.

Le Parlement redeviendra le cœur battant de la démocratie:

- Son pouvoir d'initiative et de contrôle sera renforcé.
- Les droits de l'opposition rehaussés.
- Le Premier Ministre devra présenter l'agenda des réformes au début de chaque session parlementaire.
- Les choix diplomatiques et militaires y seront effectivement débattus et décidés.
- De même, obligation sera donnée aux ministres, à la fin de chaque session, de présenter devant le Parlement un bilan de l'application des lois votées.

Le Conseil Constitutionnel, qui a vu ses missions renforcées, évoluera en véritable Cour Constitutionnelle avec davantage de moyens et de pouvoirs de contrôle.

- Ses membres seront désignés par les 3/5èmes de chaque Assemblée et les membres de droite seront supprimés.

2) Il faut aussi rendre notre démocratie plus vivante et à l'image de la société.

Afin que toutes les sensibilités politiques de notre pays soient représentées au Parlement, nous réformerons le mode de scrutin aux élections législatives : X% des députés seront élus à la proportionnelle sur une liste nationale et le principe de la proportionnelle sera défendu aux élections locales pour garantir la parité et la diversité.

Pour encourager le renouvellement du personnel politique:

- Nous interdirons le cumul d'un mandat national ou européen avec une fonction d'exécutif local, le cumul d'une fonction ministérielle avec un mandat exécutif territorial, le cumul de deux mandats à la tête d'exécutifs locaux.

Pour renforcer la parité :

- Nous durcirons les conditions de financement public des partis politiques : on ne regardera plus seulement le nombre de candidates présentées, mais aussi le nombre effectif d'élues.

Pour renforcer la démocratie :

- La possibilité de recours au référendum d'initiative populaire sera élargie.
- Un droit d'interpellation citoyen permettant d'obtenir la mise à l'ordre du jour du Parlement et de toutes les assemblées territoriales d'une question sera créé.

3) La République nouvelle sera décentralisée.

- **Abrogation** de la « réforme » de décembre 2010 avec la suppression du conseiller territorial.
- **Modification du mode de scrutin des conseils généraux** pour assurer une représentation équitable des territoires et des forces politiques.
- Mise en place d'une « **Conférence régionale des compétences** », réunissant dans chaque région l'Etat et les différents niveaux de collectivités territoriales, qui décidera de la répartition des compétences non régaliennes, autorisera l'expérimentation de nouvelles compétences pour les pouvoirs locaux et permettra d'assurer la qualité des services publics locaux.
- **Réforme de la fiscalité locale** pour assurer l'autonomie financière des collectivités, ainsi qu'une péréquation bénéficiant aux territoires défavorisés

Un nouveau cycle de **transfert de compétences aux Régions** sera ouvert concernant notamment l'emploi, la formation professionnelle, l'alternance ou l'apprentissage.

- La France ratifiera la **charte des langues régionales et minoritaires**.

L'outremers ne sera pas oubliée un programme volontariste en matière de logement social et d'infrastructures de transports sera au cœur de la décentralisation.

4) Pas de République nouvelle sans indépendance réelle pour la justice.

L'indépendance des magistrats est primordiale :

- Les modes de nominations des membres du Parquet et des personnalités qualifiées du Conseil Supérieur de la Magistrature seront modifiés.
- Les instructions individuelles du Garde des Sceaux au Parquet en cours de procédure seront interdites.
- Les compétences du juge des Libertés seront élargies.

5) La démocratie suppose le véritable pluralisme des médias

- Nous mettrons **fin à la nomination des présidents d'audiovisuel public par le Président de la République.**
- Une loi **limitera la concentration des médias.**
- De plus, des obligations accrues de **transparence** seront nécessaires à la composition du capital des groupes de presse.
- Une réforme du CSA sera lancée pour compléter les conditions d'attribution des fréquences afin de **renforcer le pluralisme et la diversité** de l'offre.

**Enfin, bâtir une République irréprochable,
c'est redonner la voix au peuple**